

PORTRAIT d'éleveur



« Autonomie alimentaire et progrès génétique »

Les clefs de réussite
de Pierre CHABRELY
pour vivre de la production
bovine bio en race Limousine

à Mauveix-Saint-Bonnet-Briance
(Haute-Vienne)





DONNÉES REPÈRES

SAU 2021 : 77 ha



■ Méteil grains : 1ha
■ Méteil immature : 2,2 ha
■ Luzerne-dactyle : 4,8 ha
■ Association de courte-durée : 2 ha
■ Prairies temporaires (PTR) : 39 ha
■ Prairies permanentes (PP) : 28 ha

Statut : exploitation individuelle

Main d'œuvre : 1 UMO exploitant - 0,1 UMO salarié

- 1 UMO exploitant : Pierre CHABRELY
- 0,1 UMO salarié : Thierry, salarié d'un groupement d'employeurs, travaille chez Pierre 200 heures/an. Il est présent sur l'exploitation une demi-journée par semaine.

SAU : 77 ha - **SFP** : 76 ha

- 1 ha de grandes cultures : 1 ha de méteil (céréales-protéagineux) en grains
- 2,2 ha de méteil récolté immature en enrubannage
- 74 ha d'herbe

Chargement : 0,8 UGB/ha SFP

93 têtes présentes en moyenne dont 49 vaches et primipares soit 57,1 UGB pour 74 ha de SFP

Historique de l'exploitation

1984-1991 : Pierre est aide-familial sur la ferme de ses parents à Mauveix-Saint Bonnet-Briance (87).

1991 : Installation à la suite de ses parents avec 55 ha de SAU et 40 vaches allaitantes. Production en conventionnel de broutards, de génisses maigres de 18-20 mois et engraissement des vaches de réformes.

1994 : Reprise de 15 ha de SAU supplémentaires et du cheptel à l'occasion d'une cessation d'activité familiale.

1996 : Conversion en agriculture biologique.

1998 : Premières ventes en bio avec le label AB. Engraissement de génisses lourdes, bœufs et vaches de réforme.

2001 : Adhésion au syndicat de contrôle de performances Bovins-Croissance et au Herd-Book Limousin. Début de la pratique de l'IA (Insémination Artificielle).

2002 : Début de la vente directe. Vente de vaches et de génisses engraisées de 24-28 mois, de veaux de Saint-Etienne, de bœufs de 30-36 mois. La moitié des veaux reste commercialisée en broutards ou broutards hors du circuit Bio.

2008 : Passage au bénéfice réel.

2014-2016 : L'exploitation a atteint sa taille maximale en SAU (80 ha) suite à des reprises successives de terres en location. Le troupeau est de 63 vaches ou primipares. La commercialisation en AB a baissé au profit des ventes en maigres et d'animaux reproducteurs.



LEXIQUE :

ABA : Aide au Bovin Allaitant

CMV : Complément Minéral Vitaminé

ha : hectare

IVV : Intervalle Vêlage-Vêlage

kgvv : Kilos de Viande Vêve

qx : quintaux

Taureau RJ : recommandé Jeune

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère

Principale

UMO : Unité de Main d'Œuvre

UGB : Unité Gros Bovin

tMS : tonne de Matière Sèche

Pierre pratique la culture de céréales-protéagineux pour une récolte immature ou en grains selon les conditions de l'année.

2018-2021 : Pierre repense la stratégie de son exploitation pour que celle-ci reste vivable pour lui. Le troupeau a été réduit de façon à recalculer les périodes de vêlages en 2 pics bien distincts. Quelques parcelles trop éloignées et d'entretien trop difficile ont été sorties de la SAU (vente ou cession à d'autres exploitants).

La pratique et les volumes de ventes en AB sont maintenus au niveau précédent avec un peu moins de vente directe et un peu plus de commercialisation par la filière longue.

L'autonomie fourragère et protéique de l'exploitation est assurée malgré les vagues de sécheresse de 2016, 2018, 2019, 2020...

Un parcellaire regroupé mais un troupeau logé dans 2 bâtiments différents distants de quelques kilomètres.



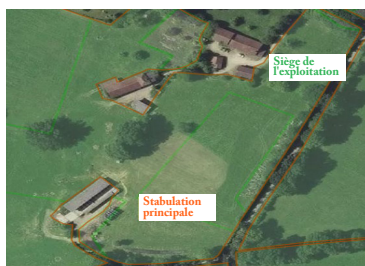
Implantation

Exploitation bien regroupée mais implantation des bâtiments sur deux sites différents éloignés d'un peu plus d'un kilomètre.

L'exploitation est géographiquement située dans un creux de relief, sur les bassins versants de deux ruisseaux qui encadrent le parcellaire. Ce positionnement génère des conditions pédoclimatiques relativement fraîches et humides pour la région. Les sols sont limono-argileux, sensibles à la battance et peu profonds dans leur ensemble.

L'étable principale, destinée aux vaches allaitantes et à leurs veaux à chaque période de vêlage, est à 150 m du siège de l'exploitation.

Sur le site plus éloigné, la stabulation sert à loger les vaches ayant vêlé l'automne et les 2 autres bâtiments sont utilisés pour le stockage du fourrage, des céréales, des protéagineux et du matériel.





LE TROUPEAU

BOVINS VIANDE

46 vaches primées à l'ABA / 44 vêlages et 43 veaux sevrés / 57 UGB

Race : Limousine

Renouvellement 36 % : 11 vaches sorties et 16 génisses entrantes en 2021

Reproduction : IA et monte naturelle

Cheptel/reproduction

- Deux périodes de vêlage : en août et septembre puis de fin janvier à début avril.
- Hivernage 4 à 5 mois dans l'année, de novembre-décembre à mars-avril.
- Age au premier vêlage : 33 mois. Un certain nombre de génisses sont conduites en vêlage à 30 mois notamment pour favoriser le rééquilibrage des 2 lots de vêlages.
- Gestion rigoureuse des accouplements. Très bon taux d'IVV : 368 jours et une très bonne maîtrise de la mortalité des veaux qui n'excède pas 5 % (2,3 %) en 2021.
- Troupeau inscrit au **Herd-Book**, suivi **en contrôle de croissance**.

L'insémination artificielle est pratiquée sur l'exploitation depuis 2001 et les plans d'accouplement mettent une priorité nette sur les qualités maternelles des animaux : facilité de vêlage des mères, vitalité des veaux à la naissance, valeur laitière des mères... sans compromis sur la docilité des animaux. Le phénotype musculaire est privilégié. Le développement squelettique peut passer au second plan.

Les animaux ont au final une régularité d'aspect et de très bonnes qualités maternelles. Ainsi il y a 2 ans, un jeune mâle (RJ) de l'exploitation a été sélectionné par CREALIM, dans son schéma de testage de descendance, pour son index de facilité de vêlage (++).

Autonomie alimentaire / Système de fourrage

- Chargement : 0,8 UGB/ ha de SFP
- Système 100 % autonome en fourrages, concentrés, à l'exclusion des CMV et autonome sur le plan protéique
- Quantité moyenne de fourrages conservés et utilisés : 2,7 tMS/UGB
- Rendements moyens de l'exploitation : 3,2 tMS/ha pour le foin et 3,4 tMS/ha pour l'enrubannage
- Quantités récoltées en 2021 : 108 tMS dont 47 tMS d'enrubannage et 61 tMS de foin.

30 % de la surface est en prairie permanente car humide, située dans des vallons et sujette à des résurgences d'eau. 60 % de la surface est une sole prédominante de prairies à rotation longue. Ces prairies sont multiflores (mélange complexe de 10 espèces de graminées et légumineuses). Une dizaine d'hectares est fortement enrichie en luzerne pour améliorer la ration des animaux en matières azotées.

Système cultural et rotations

- Récolte de 2 ha de céréales en grains pour l'autoconsommation : 73 qx récoltés au total, soit un rendement moyen de 37 qx/ha.
- Seule la paille est achetée systématiquement chaque année : 35 à 50 tonnes.

La culture est limitée à la sole nécessaire pour couvrir les besoins du troupeau. Beaucoup de sols sont superficiels et limono-argileux. Un mélange céréales-protéagineux sert de tête d'assolement pour le renouvellement des prairies. Ces cultures seront soit enrubannées, soit récoltées en sec selon la réussite de la culture. Une culture trop foisonnante ou rabattue au sol sera ainsi enrubannée. Cette implantation de culture à l'automne est compatible avec un ensemencement concomitant d'une prairie sous couvert.

Conduite de l'alimentation du cheptel

- L'herbe pâturée est la première ressource alimentaire du troupeau. Grâce à la pratique du pâturage tournant avec rotation sur une série de parcs et des chargements instantanés assez élevés, l'herbe pâturée est de qualité et l'allaitement des veaux au pré, sélectionnés pour cela, est optimisé. Ceux-ci n'y reçoivent pas de complémentation au printemps et l'été.
- Les veaux nés à l'automne, après la rentrée à l'étable, reçoivent une complémentation (bon foin de 1^{ère} coupe à volonté, regain de luzerne et méteil aplati).
- Le méteil enrubanné est distribué aux vaches en lactation, surtout en complément du pâturage en arrière-saison.
- Concentrés consommés : 14 tonnes/an soit 242 kg/UGB. 90 % sont des céréales-protéagineux autoproduits
- Type d'animaux produits : vaches de réforme finies, dont une partie est vendue en vente directe, quelques veaux rosés vendus en filière courte ou en direct, de jeunes mâles reproducteurs. Plus de 50 % du reste de l'effectif est constitué de broutards, broutardes vendus hors filière bio et de quelques nourrissons.



Produits viande 2021

Vaches finies :

- Nombre : 10
- Acheteur : CELMAR/UNEBIO
- Poids carcasse moyen : 373 kg
- Prix au kg moyen : 4,70 €/kg

Vaches finies :

- Nombre : 1
- Acheteur : vente directe
- Poids carcasse moyen : 389 kg
- Prix au kg moyen : 9,90 €/kg

Veaux sous la mère :

- Nombre : 2
- Acheteur : vente directe
- Poids carcasse moyen : 132 kg
- Prix au kg moyen : 11,88 €/kg

Veaux naissants :

- Nombre : 4
- Acheteur : CELMAR
- Poids vif : 65 kg
- Prix moyen : 370 €

Jeune mâle reproducteur :

- Nombre : 1
- Acheteur : Eleveur
- Poids vif : 360 kg
- Prix : 2 000 €

Génisse reproductrice d'un an :

- Nombre : 1
- Acheteur : Eleveur
- Poids vif : 300 kg
- Prix : 1 000 €

Broutards mâles :

- Nombre : 14
- Acheteur : CELMAR
- Poids vif moyen : 359 kg
- Prix moyen : 1 008 €

Broutardes :

- Nombre : 4
- Acheteur : CELMAR
- Poids vif moyen : 311 kg
- Prix moyen : 831 €



STRATEGIE DE CONDUITE DE L'ELEVAGE EN AB

La stratégie de conduite en bio consiste à ne produire que ce que l'exploitation est capable de fournir en autonomie. Le recours à l'achat est marginal et uniquement pour des postes sans autre solution (compléments minéraux vitaminés, paille litière...).

Le chargement relativement faible localement permet de disposer d'alimentation en herbe en abondance. La culture de l'herbe, de la luzerne, des céréales-protéagineux assurent une variété dans l'alimentation et des apports protéiques qui dispensent d'achats.

Les performances globales sont acquises aussi par une bonne conduite du troupeau, grâce à la sélection génétique qui privilégie le développement de la valeur laitière des mères et grâce à la forte attention donnée au troupeau, ce qui permet d'atteindre de très bonnes performances en intervalle vêlage-vêlage et un contrôle de mortalité des veaux.

Sur le plan économique, l'exploitation dès sa conversion a pris la précaution de se constituer une réserve de trésorerie pour pallier les années difficiles et pour obtenir la confiance de sa banque et son soutien dans ses investissements.



INDICATEURS ECONOMIQUES

Résultats au 31/12/2021

- **Produit brut** : 94 500 €
- **Charges opérationnelles** : 25 500 €
- **Charges de structures totales** : 44 000 €
- **EBE** : 39 400 € soit 42 % du produit brut
- **Annuités** : 1 800 € soit 5 % de l'EBE

Coût de production de l'atelier BOVINS VIANDE

(Source: logiciel Diapason - volet coûts de production- Résultats comptables 2021))

Résultat avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Points forts :

Les prix rémunérateurs de la vente en direct.

Le coût minime de l'alimentation achetée : 0,38 € par kilo de viande vive.

Points faibles :

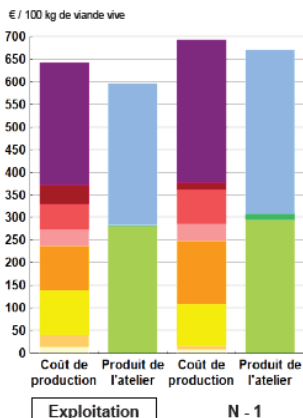
L'exploitation atteint les 2 SMIC/UMO en approche trésorerie mais pas en approche revenu.

L'exploitation ne commercialise qu'une petite moitié de ses produits dans la filière Bio.

Productivité	Exploitation	N - 1	Ecart
Production brute de viande vive (kgvv)	15 523	13 516	2 007
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,10	1,19	-0,09
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	14 112	11 358	2 754



	Exploitation	N - 1	Ecart	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	643	694	-50,4	
Travail	270	315	-44,7	
Foncier et capital	42	17	25,1	
Frais divers de gestion	58	75	-16,6	
Bâtiments et installations	35	38	-3,3	
Mécanisation	99	141	-41,3	
Frais d'élevage	98	91	7,2	
Approvisionnements des surfaces	28	9	19,3	
Alimentation des animaux	13	9	3,9	
Produit total	597	672	-74,8	
Produit viande	313	363	-49,2	
Autres produits	2	13	-11,4	
Aides	282	296	-14,2	



Approche comptable	Exploitation	N - 1	Ecart
Coût de production €/100 kgv	643	694	-50,4
Prix de revient €/100 kgv	360	384	-24,8
Rémunération permise €/100 kgv	203	257	-54,3
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,63	1,84	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie	Exploitation	N - 1	Ecart
Coût de fonctionnement €/100 kgv	535	622	-86,3
Prix de fonctionnement €/100 kgv	252	312	-60,7
Trésorerie permise €/100 kgv	310	329	-18,3
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,50	2,36	

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
11 Vaches de réforme	374 kgv/hête	5,19 €/kgc	5,99 €/kgc	4,12 €/kgc
14 Broutards	359 kgv/hête	1 008 €/hête	1 164 €/hête	800 €/hête
4 Veaux naissants	85 kgv/hête	370 €/hête	427 €/hête	294 €/hête
4 Broutardes	311 kgv/hête	831 €/hête	869 €/hête	660 €/hête
2 Veaux sous la mère	132 kgv/hête	11,87 €/kgc	13,70 €/kgc	9,42 €/kgc
Prix moyen du kilo vif vendu		3,08 €/kg vif vendu	3,56 €/kg vif vendu	2,45 €/kg vif vendu



FACTEURS DE RÉUSSITE SELON L'ÉLEVEUR

" Une sélection génétique adaptée aux contraintes de l'élevage en bio et un troupeau performant techniquement sont mes clefs de réussite. "

" Par ailleurs, pratiquer l'agriculture biologique m'a permis de conduire mon exploitation à ma façon, en toute indépendance. "

" J'apprécie de pratiquer la vente directe et le contact avec les consommateurs qui offrent des retours encourageants sur mes produits. "

POINTS À AMÉLIORER

" J'aimerais regrouper les deux lieux d'hivernage de mes vaches dans un seul nouveau bâtiment, bien conçu pour faciliter le travail. C'était une prise de risque trop importante jusqu'à présent. Pour dégager un revenu régulier, j'avais fait le choix de ne pas trop investir. Je le ferai peut-être pour mon successeur. "

" Pour peu que les encouragements financiers reviennent, j'aimerais produire à nouveau du bœuf de 3 ans. Mon troupeau a un bon potentiel génétique et cela me permettrait de valoriser à nouveau l'ensemble des mâles dans la filière bio. "



LE POINT DE VUE DU CONSEILLER

Cette exploitation, au système équilibré, démontre qu'il est possible de dégager un revenu en agriculture biologique de façon durable et en toute autonomie en Haute-Vienne.

Avec une seule UMO exploitant, l'enjeu était de produire en essayant de maîtriser la charge de travail. La taille du cheptel est limitée au potentiel fourrager de l'exploitation, la productivité et la qualité génétique du troupeau sont optimisées. La gestion technique du troupeau, des stocks, des surfaces peut être raisonnée de façon pluriannuelle.

Contacts :

ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

josephine.marclaud@haute-vienne.chambagri.fr

Rédaction : Marie-Line BARJOU

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Remerciements à Pierre CHABRELY

Conception CRANA - © CDA 87 - Édition 2023



UNION EUROPÉENNE
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

